

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA FFB

SOYONS AMBITIEUX !

Les perspectives macro-économiques se dégradent clairement. La Commission européenne, la Banque centrale européenne, l'Insee et tous les grands instituts anticipent un risque de récession pour l'Union européenne, comme pour la France à l'horizon 2023. De plus, la question de l'inflation, donc des taux d'intérêt, reste d'actualité dans un contexte de guerre énergétique dont personne ne maîtrise réellement ni le terme, ni l'issue. Tout cela appelle à une grande prudence sur les scénarios bâtiment.

Trois observations générales méritent toutefois d'être soulignées : malgré la crise des matériaux et de l'énergie, le secteur résiste toujours ; les carnets de commandes restent garnis et l'année 2022 semble globalement faite ; enfin, les besoins à moyen/long termes s'avèrent globalement porteurs pour le bâtiment.

L'ACTIVITE : PILOTAGE A VUE

Dans l'immédiat, la situation se révèle toutefois contrastée en matière d'activité.

Dans le logement neuf, les tendances se confirment mois après mois. Le rebond lié à l'entrée en vigueur de la RE2020 et de la réglementation du HCSF se trouve maintenant derrière nous et laisse place à une chute à l'amont de la filière. Certes, les mises en chantier, encore en repli du fait d'un collectif à la peine, pourraient se ressaisir d'ici la fin de l'année, compte tenu de permis en hausse d'environ 14 %, en glissement annuel sur sept mois à fin juillet 2022. En revanche, ces mêmes permis plongeront sous l'effet de l'effondrement des ventes de plus de 26 % dans l'individuel diffus et de près de 15 % dans la promotion immobilière, sur le premier semestre 2022 rapporté au même semestre de 2021. Les années 2023-2024 se révéleront donc périlleuses pour le logement neuf.

À cet égard, quelques jours avant le dévoilement du PLF, la FFB tient également à rappeler l'importance de préserver la capacité d'investissement des acteurs-clés du logement. Je pense notamment aux bailleurs sociaux, et en particulier à Action

Logement. Le groupe paritaire joue un rôle majeur au service des salariés, des entreprises et des territoires. Déséquilibrer son modèle financier par des ponctions financières constituerait un risque supplémentaire dans cette crise du logement en genèse.

La situation semble inverse pour le non résidentiel où, après deux années de marasme, 2022 ressort mieux orientée. De fait, surfaces commencées et autorisées s'affichent en progressions respectives de près de 18 % et 7 % en glissement annuel sur sept mois à fin juillet 2022.

Enfin, l'activité en amélioration-entretien continue de croître, bien que sa dynamique déçoive un peu, sans doute pénalisée par un marché des CEE encalminé depuis le début de l'année. La tendance ressort proche de +2 % pour l'ensemble, comme pour la rénovation énergétique. Mais il faut aussi souligner que ce segment progresse régulièrement depuis la sortie de la crise sanitaire. En cumul depuis la fin du premier trimestre 2020, hors effet prix, l'amélioration-entretien s'affiche en hausse de 6,5 % et la rénovation énergétique du logement de 12,4 %.

L'ensemble de ces éléments, y compris les révisions à la baisse des scénarios macro-économiques, conduisent à réévaluer un peu nos prévisions pour 2022. La croissance de l'activité s'établirait à +3,8 % en volume, contre +4,3 % prévu début décembre 2021, principalement du fait de la moindre progression de l'amélioration-entretien.

Cela signifie aussi qu'à ce jour, l'élan pris avant d'entrer dans 2023 se révélera moindre qu'espéré, alors même que les attentes relatives au secteur se renforcent, compte tenu de la guerre énergétique toujours d'actualité.

EMPLOI : ATERRISSAGE EN COURS

Au-delà du blocage des permis de construire, l'un des principaux facteurs expliquant ce tassement réside dans l'emploi, qui peine à suivre. Certes, par rapport à la fin du premier trimestre 2020, le secteur a créé près de 80 000 postes salariés et intérimaires, auxquels il faut ajouter 17 000 artisans non salariés, soit 97 000 personnes de plus. Toutefois, ce chiffre plafonne depuis la fin 2021.

Sans doute la dégradation des perspectives globales joue-t-elle un rôle dans cette stabilisation à haut niveau. Mais surtout, les difficultés de recrutement perdurent ; elles se renforcent même chez les plus de dix salariés, pour atteindre des proportions historiques : plus de quatre entreprises sur cinq déclarent en souffrir !

L'emploi constitue donc un goulet d'étranglement du secteur, alors que le vivier de compétences disponibles se trouve aujourd'hui à l'étiage.

CRISE DES MATERIAUX : NOUVELLES TENSIONS

Le troisième facteur de blocage, aussi important que les précédents, réside toujours dans la crise des matériaux, relancée par la guerre de l'énergie. L'hystérie sur les marchés du gaz et de l'électricité a douché tous les espoirs d'accalmie et les perspectives s'assombrissent. De fait, les fermetures de chaînes de productions semblent se multiplier depuis août : produits aluminium, zinc, acier, tuiles et produits verriers, ... les difficultés d'approvisionnement et les craintes de pénuries réapparaissent, sans même évoquer l'impact sur les prix de ces matériaux.

Globalement, sous l'effet de ces hausses, les coûts des entreprises de bâtiment ont déjà progressé de 12 % entre la fin 2020 et juin 2022, selon l'index BT01 de l'Insee. Ce n'est malheureusement pas fini, d'autant que l'inflation générale pèse sur les coûts de main d'œuvre. Et cela explique que les trésoreries se tendent, alors qu'il faut ajouter à ces chocs le début du remboursement des PGE.

DE FORTES ATTENTES SUR LES ASSISES DU BTP

Les Assises du BTP doivent permettre de répondre à cette situation, en faisant notamment appel à la solidarité de filière et à la solidarité nationale.

La FFB a formulé nombre de propositions lors des réunions préparatoires. Sans exhaustivité, on peut citer, pour les marchés publics, la simplification des conditions d'obtention d'avenants visant à compenser la hausse des matériaux sans remise en cause du marché, la pérennisation du plafond à 100 000 € pour traiter de gré à gré, le relèvement du taux d'avance minimal. On peut encore mentionner la mise en place d'un observatoire des matériaux permettant de comprendre et d'anticiper les évolutions de prix à l'amont de la filière ; la limitation de la sous-traitance en cascade pour lutter contre la concurrence déloyale, voire illégale ; la dématérialisation de l'instruction des permis de construire et quelques autres mesures d'urbanisme afin de favoriser une véritable reprise du neuf.. D'autres suggestions relatives à la transition écologique ont également été formulées, notamment l'indexation des aides, le relèvement des obligations d'économie d'énergie pour la cinquième période des CEE ou la mise en œuvre effective de l'éco-contribution REP neuf mois après publication des tarifs, toujours inconnus à ce jour.

En tout état de cause, nous demandons avec force que la plénière des Assises du 22 septembre prochain soit considérée comme une nouvelle étape vers la constitution d'un véritable Conseil national de la construction et non comme une fin. De fait, les crises qui se succèdent depuis 2020 illustrent clairement le besoin d'une meilleure coordination au sein de la filière et d'une meilleure concertation avec le gouvernement.

QUELLE STRATEGIE POUR LE SECTEUR ?

Car le secteur a urgemment besoin de visibilité sur son avenir à moyen et long terme.

Depuis le Grenelle de l'environnement de la fin 2007, la qualité énergétique du parc de bâtiments ressort comme un enjeu central pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, impératif devenu criant cet été.

Le progrès se révèle assez spectaculaire en construction neuve, avec la RT2012, puis la RE2020. Il l'est beaucoup moins pour la rénovation de l'existant, puisque le marché a rapidement buté sur la question du coût des opérations et d'un retour sur investissement trop long, en France comme ailleurs.

L'urgence climatique impose de changer de braquet et la guerre énergétique constitue un aiguillon supplémentaire. Rénover efficacement le parc est techniquement possible ; les entreprises peuvent y répondre, embaucher et monter en compétence... sous réserve d'une demande solvable. Or, seul un nombre très limité d'acteurs peut financer cela sur fonds propres. De fait, pour un logement, une rénovation globale coûte au bas mot 45 000 € et peut dépasser 70 000 € si l'on va chercher la performance BBC. Sans accompagnement financier lourd et pérenne, les objectifs ne seront pas atteints.

L'enjeu implique aussi une réflexion à nouveaux frais sur la question des besoins, avec une vision locale et sans tabou ni dogmatisme sur la démolition-reconstruction. Entre retraits-gonflements des argiles, risques d'incendie et/ou d'inondation renforcés par les canicules, montée des eaux dans les zones littorales, obsolescence morphologique, la pertinence d'une rénovation mérite parfois question. D'autant que la RE2020 permet de produire très sobrement en carbone, surtout si l'on y adjoint une dose de réemploi.

A VOS AGENDAS !

Les quatre derniers mois de l'année seront placés sous le sceau de la communication pour la FFB. La deuxième vague de notre campagne de communication « Le bâtiment, des métiers qui vous construisent » sera diffusée du 1^{er} au 16 octobre sur TF1, BFM, CNews et LCI. La FFB participera au Mondial du bâtiment, du 3 au 6 octobre, et y mettra en avant l'innovation dans le secteur. Puis, du 10 au 14 octobre, la Semaine des métiers du bâtiment et des travaux publics en partenariat avec Pôle Emploi sera l'occasion de présenter la profession aux demandeurs d'emploi. Suivront, les 13 et 14 octobre, les Coulisses du bâtiment, du 19 au 22 octobre, les WorldSkills à Bordeaux, et du 27 au 30 octobre le Salon du patrimoine. Enfin, Les 24 heures du bâtiment constitueront le point d'orgue de cette séquence, le 18 novembre, au Parc des expositions de Paris. Nous y attendons plus de 4.000 adhérents, partenaires et acteurs du secteur. Vous le constatez, la FFB ne manque pas d'ambition pour le bâtiment !

Je vous remercie.